

Etats Généraux de l'Asile et de la Migration  
Groupe Actions  
c/o coordination asile  
Case postale 2477  
1002 Lausanne

EVAM  
M. Pierre Imhof  
Sévelin 40  
1004 Lausanne

Lausanne, le 16 septembre 2008

Monsieur, nous avons appris avec stupeur votre décision de déplacer au foyer de Bex des célibataires débouté-es, vivant actuellement à Vennes et à Vevey.

Notre préoccupation reste la même que celle exprimée lors de votre projet pour les déménagements du Simplon : les conséquences négatives de ces déplacements sur les personnes déboutées. Il est inacceptable que vous considériez les débouté-e-s à l'aide d'urgence comme des marchandises ballottées d'un centre à un autre au gré des besoins de l'EVAM. Toutes ces personnes, déjà plusieurs fois déplacées (jusqu'à sept reprises !), doivent pouvoir retrouver une certaine stabilité là où elles sont maintenant et profiter du réseau de soins et de contacts qu'elles ont créé à Lausanne et à Vevey. Le seul déplacement acceptable et souhaité est vers un appartement dans la ville qui est leur domicile actuel. Ceci empêcherait aussi la suroccupation prévisible et nuisible du centre de Bex.

Cette décision nous surprend d'autant plus qu'il n'y a pas longtemps, adhérant à la voix de l'extrême droite active à Bex qui criminalisait les célibataires migrants, vous aviez promis aux Bellerins de ne loger que des familles dans le foyer de Bex.

Revenir aujourd'hui sur cette décision, nous semble un aveu d'incapacité ou impuissance à gérer l'hébergement des personnes à l'aide d'urgence.

Vous conviendrez avec nous que le but de la mise à l'aide d'urgence des débouté-es de l'asile, à savoir pousser les personnes à un départ volontaire vers leur pays, est un échec et que le moment est venu d'organiser pour elles un lieu de vie adéquat. Les centres d'aide d'urgence, comme leur nom l'indique, sont prévus comme des moments d'urgence et non de séjours de longue durée. Les mois, voir les années pour beaucoup, de survie dans les conditions précaires dans les centres est un aspect honteux de l'aide que vous êtes sensée offrir aux débouté-es.

Dans l'attente d'une réponse positive à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le groupe Actions  
Graziella de Coulon et Alain Simon

PS : Nous vous informons que ce courrier sera distribué aujourd'hui sous forme de lettre ouverte aux député-e-s du Grand Conseil